



COMPTE RENDU

Réunion bilatérale

Direction Centrale du Service de l'Infrastructure
de la Défense (DCSID)

21 Septembre 2015

A la demande de **Force Ouvrière**, la Direction Centrale (IGHC STEPHAN, Sous-Directeur CAFFET, CAD STOLL, AAMD VOIGT) et les représentants du personnel FO au CTR se sont rencontrés le **21 septembre 2015** à la DCSID Versailles, dans le cadre de la préparation au CTR du 15 octobre 2015.

Force Ouvrière était représentée par Thierry BORDE (ESID Toulon) et Marc TARDY (ESID Rennes).

La DCSID nous avait invités à une entrevue multilatérale (tous syndicats confondus) à laquelle **Force Ouvrière** n'a pas souscrit.

La principale difficulté que rencontrent les agents est un manque d'effectifs alarmant, effectifs pourtant nécessaires pour mener à bien la charge de travail des divers ESID.

La DCSID consciente de cette difficulté dit se débattre à tous niveaux pour un recrutement à la hauteur de la charge de travail et des missions qui nous sont dévolues.

Force ouvrière reconnaît les efforts de la direction centrale mais insiste sur le nécessaire rééquilibrage civils/militaires sur les postes non opérationnels. **Force Ouvrière** rappelle également son opposition à une externalisation à outrance qui, non seulement ne rend pas un service de qualité mais en plus coûte plus cher que des emplois sous statut (civil !)

CHAINE SID

Avenir des régies

Dans le projet SID 2020, que veut dire « l'optimisation de l'emploi » des régies ?

Pas de réponse du DCSID, mais une multitude de réponses en fonction des différentes situations des ESID... Cela se fera au coup par coup suivant la situation spécifique de chaque ESID. Actuellement, l'autorisation d'embauche d'ouvriers d'état ne concerne que les frigoristes et les diésélistes. La DCSID pense demander des recrutements d'ouvriers polyvalents.

Force Ouvrière insiste sur le fait d'embaucher sous statut d'ouvrier d'état.

RETEX : Qualité du Service Rendu (QSR)

Mauvaise qualité du service rendu, en globalité. Il nous est confirmé que les « voyants » sont dans le « rouge ».

La DCSID travaille sur une évolution des critères évalués, prenant mieux en compte, selon elle, la réactivité du service. **Force Ouvrière demande** à ce que des consignes soient données afin que les ESID remplissent également ces QSR, en tant qu'établissement « soutenu » qui permettrait de relever le soutien médiocre du SCA/GSBdD en matière RH notamment.

PRODEF

Pas d'évolution majeure par rapport au dernier CTR. On rappelle que si la manœuvre consistait à externaliser la mission, la DIRISI aurait très bien pu s'en charger elle-même...

RESSOURCES HUMAINES

Restructurations 2016

139 postes à rendre, civils et militaires, sans qu'il soit précisé les filières/métiers touchés ou les missions

« affaiblies ». **Force Ouvrière demande** à la DCSID une attention particulière pour les personnels de l'USID Dijon qui sont restructurés sachant que les possibilités alternatives de reclassement local sont très limitées.

Recrutement TSEF

Des TSEF postulent sur des fiches BNE, mais ne sont pas retenus, car « pas dans la spécialité ». Les personnels locaux craignent une remilitarisation de ces postes.

Le DCSID affirme qu'il n'y a pas de politique de militarisation des postes, « le contingent alloué ne peut être dépassé ».

Par ailleurs, **Force Ouvrière considère** qu'il faut analyser le profil technique des postulants à la BNE, le DCSID reconnaît qu'il n'est pas fermé à une intégration dans le service, après une formation « spécialisation appropriée ».

Nomination Attachés

Interrogée sur la nomination conditionnée à une recherche (personnelle) de poste, pour des attachés de la DRH-MD (dont un au SID), la DCSID ressort l'argument de la mobilité liée au changement de corps.

Force Ouvrière rappelle que la réalité est toute autre : sans avancement indiciaire, le changement de corps devient la seule évolution du salaire. Par ailleurs, l'agent en question a tout de même bien été appuyé par le SID pour cette promotion.

Enfin, d'autres ACE n'ont pas tant de « scrupules » en la matière...

Validation des fiches BNE

Force Ouvrière demande un effort de vérification lors de la validation d'une offre d'emploi sur la BNE. Le recrutement d'un dessinateur en ATMD (!) est pris en exemple. **Force ouvrière précise** qu'un dessinateur doit être recruté en ouvrier d'état (niveau II ou III) ou en catégorie B.

 CHSCT

Interférences entre CHS Réseaux et CHS Locaux

Force Ouvrière intervient sur les difficultés d'une organisation de la prévention par emprise (réaffirmée par la DRH-MD) quand le SID s'organise en CHS-CT d'ESID. A Rennes, par exemple, les acteurs de

prévention des sites n'ont plus accès aux locaux des services et antennes des USID. Les membres des CHS-CT locaux sont pourtant issus d'un corps électoral incluant le SID, mais on ne traitera d'aucun sujet de cette chaîne...

Se pose également la politique des EPI, propre au SID ou sur marché SCA, quand on observe que certaines Régies reçoivent des équipements (chaussures, blousons, etc...) non adaptés à la mission ...

Le DCSID propose qu'un état des lieux soit effectué en CTR mais affirme néanmoins qu'il n'est aucunement question d'un marché EPI propre au SID.

Prise en compte des Risques Psycho Sociaux (RPS)

Certains ESID (Rennes par exemple) n'ont toujours pas pris en compte les RPS (analyse des risques, mise en place et activation des groupes pluridisciplinaires).

Un point sera effectué au CTR.



A la suite de l'échange, le DCSID a présenté la **plaquette « projet de service - SID2020 »**, actuellement déployée dans les ESID, à l'attention de chaque agent, en rappelant les trois axes d'amélioration pour treize mesures.

Un point sera effectué au CTR.

Enfin, une circulaire conjointe DRH-MD/DC-SID est parue sur la **formation diplômante pour certains personnels de catégorie A** dans le service.

Le DCSID attend des retours des ESID...

PARIS, le 30 Septembre 2015



web

